

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil municipal se réunira
en séance publique ordinaire
le mercredi 23 janvier 2019 à 20 h 00 en mairie**

Intervention de La Poste

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu du 14 décembre 2018.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Approbation du dossier de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'exercice 2019 en vue des travaux de la création d'une « Maison de Santé pluridisciplinaire ».
5. Approbation du dossier de demande de subvention à l'Etat au titre du « Fonds de soutien à l'Investissement Local » pour l'exercice 2019 en vue des travaux de la création d'une Maison de Santé pluridisciplinaire.
6. Approbation du dossier de demande de subvention à l'Etat au titre du « Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire » (FNADT) pour l'exercice 2019 en vue des travaux de la création d'une « Maison de Santé pluridisciplinaire ».
7. Approbation du dossier de demande de subvention à la Région Auvergne- Rhône-Alpes au titre du dispositif « Maison de Santé, Centre de Santé » pour l'exercice 2019 en vue des travaux de la création d'une « Maison de Santé pluridisciplinaire ».
8. Approbation des travaux de renouvellement de l'éclairage public, suppression des ballons fluos à réaliser par le Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de la Loire (SIEL).
9. Approbation des travaux de réfection et séparation de l'éclairage public impasse des Pins, à réaliser par le Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de la Loire (SIEL).
10. Approbation des travaux de réfection et séparation de l'éclairage public HLM le Pêcher, à réaliser par le Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de la Loire (SIEL).
11. Approbation des modalités de recrutement pour répondre au besoin saisonnier pour l'été 2019.
12. Versement du forfait communal à l'Organisme de Gestion de l'École Catholique (OGEC) de l'école privée Jeanne d'Arc et Grande Fontaine à Saint-Paul-en-Jarez au titre de l'année 2018/2019.
13. Approbation d'un avenant à la convention annuelle de mise à disposition de locaux scolaires au profit du centre social Passerelle pour l'activité la Souris Verte.
14. Attribution anticipée de la subvention de fonctionnement versée à l'association des Loges pour l'organisation des Galochades.
15. Modification du tableau des indemnités de fonction des élus.
16. Dénonciation de la convention de partenariat entre la Commune et l'Association « Comité de Jumelage
17. Questions diverses :

Le Maire,
Pascal MAJONCHI

